

Le casting de la suédoise

GOVERNEMENT Vers une équipe plus serrée que Di Rupo I^{er}. Plus d'appelés que d'élus...

- Une équipe de 13 ministres et 2, 3 secrétaires d'Etat pourrait s'installer.
- Plus un commissaire européen MR et des présidents flamands à la Chambre et au Sénat ?

Les négociations fédérales avancent. La coalition suédoise engrange ses premiers accords de principe. Mais officiellement, il n'est pas encore question de composer ce gouvernement ou de répartir les postes : les quatre partis à la table se concentrent, jurent-ils, sur le futur accord de gouvernement. Même s'ils ont déjà discrètement abordé le sujet des strapontins...

D'autant que, pour le 30 août, la Belgique doit fournir au président de la nouvelle Commission européenne le nom de son futur commissaire. Or, le parti qui remporte ce poste sera privé d'un autre. Puisque tout est dans tout. Et que chaque portefeuille vaut traditionnellement un certain nombre de points, que les partenaires se répartissent (chacun choisissant un poste à son tour, par ordre d'importance, c'est-à-dire en fonction de son nombre de sièges à la Chambre).

Certes, nous dit-on en coulisses, « il y a des schémas de points, mais c'est aussi une discussion de rapports politiques ». D'ailleurs, il y a deux grilles de

points, détaille le politologue Pascal Delwit (ULB). « Dans les deux, le Premier ministre et le commissaire européen valent le même nombre de points, ainsi que les ministres et présidents d'assemblée. » (Certains partis cotent toutefois moins le commissaire que le Premier...)

Dans la première grille, chiffre Delwit, le Premier ministre et le commissaire européen valent 1,5 point ; les ministres et présidents d'assemblée 1 point ; et les secrétaires d'Etat 0,5 point.

Dans la seconde grille, Premier et commissaire valent 3 points ; ministres et présidents 1,5 point ; et secrétaires d'Etat 1 point. Sachant que le perchoir du Sénat pèse désormais politiquement moins que celui de la Chambre. Et que si le marchandage entre partenaires débute sur la base de points, « on s'arrange à la fin pour que cela tombe plus ou moins correctement ». Car in fine, décode un négociateur, « chaque parti doit avoir le sentiment d'être représenté à concurrence de son poids politique, pas seulement électoral ». Un autre précise que « la discussion sur le commissaire européen cette semaine sera sans doute un peu élargie, puisqu'il n'est pas exclu que celui qui ne l'obtiendra pas exige tel ou tel département ministériel ».

Voici donc ce que l'on peut dire, à ce stade, du futur gouvernement, attendu fin septembre ou début octobre si tout va bien. ■

MARTINE DUBUISSON

Un gouvernement à 13 ministres ?

La Constitution prévoit que le gouvernement « compte 15 ministres au plus », répartis paritairément entre francophones et Flamands, « le Premier ministre éventuellement excepté ». Donc : la future équipe ne pourra dépasser 7 ministres F + 7 ministres N, outre le Premier. Mais la N-VA (pas passionnée par le fédéral) souhaite un gouvernement resserré, voire maigre. Moins nombreux en tout cas que l'équipe Di Rupo (13 ministres + 5 secrétaires d'Etat). Ah, les symboles... Du côté du MR aussi, on prône un gouvernement « pas gigantesque ». Ces deux partis ayant un avantage à cette option : la N-VA, poids lourd de la coalition (33 sièges sur les 85 à la Chambre), sera de toute façon la mieux servie ; et le MR héritera de tous les postes francophones. « Au pire, on égalera le gouvernement sortant ; on n'ira pas au-delà », assure un négociateur.

Au CD&V et au VLD, on n'est guère disposé à passer sous le seuil des 13 ministres... soit 6 à se partager à trois partis flamands. Un scénario que la N-VA pourrait accepter, en arguant que le gouvernement n'est pas plus pléthorique que le précédent et qu'il devra concrétiser la 6^e réforme de l'Etat. « Je pense que ce ne sera pas en dessous de 13, confirme un négociateur, car c'est peut-être bien pour la galerie, mais il y aura du boulot ! » Le schéma 6-6 pourrait donc agréer tout le monde. Dans la configuration 7-7, le MR aurait 7 ministres, la N-VA 3, le CD&V 2 et le VLD 2 aussi. A 6-6, soit le VLD soit le CD&V perdrait un homme. Et là, sans surprise, deux logiques s'affrontent. Celle du CD&V (18 sièges), qui estime que c'est le VLD qui devrait se contenter d'un portefeuille de moins, en tant que 4^e parti de la majorité (14 sièges). Et celle du VLD, qui juge que si le CD&V obtient le poste de Premier ministre, c'est à lui de perdre un ministre, car la N-VA n'accepterait pas qu'il en ait le même nombre que lui dans une équipe de 13. Un VLD nous assure d'ailleurs : « Nous n'irons pas dans un gouvernement avec un seul ministre, ce qui serait moins que dans le gouvernement sortant alors que nous avons progressé » (+1 siège).

A ces ministres s'ajouteraient quelques secrétaires d'Etat, mais moins que sous Di Rupo : 2 ou 3, nous dit-on, « pour arriver à un équilibre du côté flamand ». Dans ce cas, le MR n'en aurait pas, surtout s'il obtient le commissaire européen, ni le VLD sans doute (s'il a deux ministres voire une présidence d'assemblée).

MA.D.

Un commissaire européen MR (ou CD&V) ?

La N-VA n'a guère d'intérêt pour ce poste, et le VLD, petit Poucet de la suédoise, ne devrait pas l'obtenir... sauf en dernier recours, faute d'accord entre les favoris que sont le MR et le CD&V. Pour chacun d'eux pourtant, il y a un obstacle potentiel : le MR sera déjà bien servi, puisqu'il aura tous les ministres francophones ; et le CD&V, glisse-t-on du côté libéral francophone comme flamand (et même au-delà), n'est que le 3^e parti de la coalition ; « Il doit donc intégrer qu'il ne peut avoir et le Premier ministre et le commissaire européen » (outre un appétit important en termes de ministres et une solution pour Arco). « Ou alors, il devra faire d'énormes concessions sur tout le reste », ajoute-t-on en un sourire machiavélique pour prouver l'impossibilité de la chose.

Il nous revient dès lors que, si l'eurodéputée Marianne Thyssen est soutenue par son parti, le CD&V ne devrait pas forcément se battre pour lui obtenir le commissariat européen - puisque Kris Peeters ambitionne le 16 rue de la Loi et que « le CD&V préfère avoir deux ministres ». Et le MR ? Il ne juge pas excessif d'avoir 6 ou 7 ministres plus le commissaire européen. « Il faudra un équilibre entre francophones et Flamands », dit-il pudiquement. Mais du côté flamand, on lâche : « Pas ouvertement, mais sous la ligne de radar, le MR bouge... » Comprenez : il revient de la poste. Un bleu nous le confirme : « Charles Michel l'a fait savoir très fermement. Le CD&V sait qu'il met en péril Kris Peeters Premier ministre s'il s'obstine pour la Commission. » Si le MR l'emporte, le poste de commissaire reviendrait à Didier Reynders : « C'est le seul MR candidat pour l'instant. Il est très demandeur. » Voilà qui, ajoutent les partenaires du MR, comblerait doublement Michel : il décrocherait le poste européen et « n'aurait plus Reynders sur la scène nationale... » Des bleus du Nord et du Sud démentent, arguant que « Reynders a le plus d'expérience à la table, sinon, ce sont beaucoup de nouveaux », et que le parti a besoin de lui. Mais un autre libéral admet : « Ça simplifierait les choses : Charles Michel a réussi les élections, est co-formateur, il veut donc contrôler l'exécution de ce qu'il a négocié et en être le principal responsable. C'est naturel. Le scénario idéal serait que Reynders aille à la Commission. »

MA.D.

Assemblées : deux Flamands au perchoir ?

Actuellement, c'est un VLD (Patrick Dewael) qui préside la Chambre et une CD&V qui fait de même au Sénat (Sabine de Bethune). Mais tout cela est censé être transitoire : ces deux postes seront définitivement attribués en même temps que les ministères. La N-VA revendiquera-t-elle le perchoir de la Chambre ? Sinon, puisque le MR fera déjà le carton plein de ministres et pourrait avoir le commissaire européen, le CD&V et le VLD pourraient-ils se répartir les deux présidences ? Inconvenient : d'ordinaire, l'une revient à un francophone, l'autre à un Flamand. Mais « la situation est nouvelle (un seul parti francophone) ; les règles classiques ne joueront pas forcément. » D'autant que la situation a changé à un autre égard : avant la 6^e réforme de l'Etat, les présidences de la Chambre et du Sénat se valaient ; désormais, le Sénat réformé sera moins important - même si, « protocolairement, ce n'est pas changé ». Résultat : le perchoir du Sénat pèsera moins lourd lors du grand marchandage que la Chambre. Et si Didier Reynders est désigné commissaire européen, les deux présidences d'assemblée pourraient revenir à un Flamand. La Chambre au CD&V ou à la N-VA et le Sénat au VLD ? Un MR s'inquiète : « Ne vaudrait-il pas mieux un président francophone à la Chambre, étant donné l'opposition qu'on devra y affronter ? »

MA.D.

Les ministrables

Le poste de Premier ministre semble acquis au CD&V, et à Kris Peeters. Du moins, dit-on du côté libéral, est-ce ce que le CD&V se plaît à répandre... « Rien n'est décidé, dit un négociateur, même si le CD&V aime faire croire que c'est pour lui. » Et de rappeler que le parti chrétien-démocrate « n'a pas gagné les élections et n'est pas le plus grand des quatre. Ce n'est pas parce que Kris Peeters s'y croit que c'est fait ! » Sauf, sans doute, si Didier Reynders part à l'Europe, puisque la N-VA ne revendique pas le 16.

Quels seront les autres ministres ? Au MR, beaucoup dépend de l'Europe : si Reynders la décroche, plusieurs bleus nous disent que Charles Michel quittera la présidence du parti pour le gouvernement, car « il faudra des personnalités fortes » et qu'« il y aura peu de ministres expérimentés dans l'équipe ». Willy Borsus ou Olivier Chastel, « les plus proches de Michel sur le plan personnel et politique », devrait alors le remplacer au parti. Outre qu'il faudrait un autre Bruxellois au gouvernement à la place de Reynders (Vincent De Wolf ?).

Si Reynders n'est pas commissaire, il devrait être vice-Premier et Michel resterait au parti. Dans ce cas, Borsus et Chastel seraient ministres. Parmi les autres ministrables, la liégeoise Christine Defraigne, soutien indéfectible au président, est citée. Ainsi qu'un autre Liégeois, reyndersien lui, Daniel Bacquelaïne. Par contre, il y a beaucoup trop d'appelés en Hainaut : on parle de Denis Ducarme et Marie-Christine Marghem ; voire Jean-Luc Crucke, Pierre-Yves Jeholet ou Jacqueline Galant, mais ces trois derniers sont élus à la Région et il en faudra bien qui restent à Namur, l'un pour être chef de groupe à la place de Borsus. Reste l'idée d'un ministre de la société civile. Pas sûr...

Au CD&V, Koen Geens semble incontournable et ambitionne les Finances. Et si le parti a un troisième homme, ce serait Pieter De Crem.

Au VLD, les négociateurs Maggie De Block (qui souhaiterait la santé ?) et Alexander De Croo semblent inévitables. A la N-VA, le député Jan Jambon paraît assuré d'en être et son collègue Théo Francken se positionnerait pour l'Intérieur. L'eurodéputé Johan Van Overtveldt est cité ; et Siegfried Bracke dans une moindre mesure (pour la présidence de la Chambre ?).

MA.D.



Kris PEETERS
CD&V



Jan JAMBON
N-VA



Koen GEENS
CD&V



Pieter DE CREM
CD&V



Johan VAN OVERTVELDT
N-VA



Theo FRANCKEN
N-VA



Siegfried BRACKE
N-VA



Maggie DE BLOCK
Open VLD



Alexander DE CROO
Open VLD



Didier REYNDERS
MR



Charles MICHEL
MR



Willy BORSUS
MR



Olivier CHASTEL
MR



Christine DEFRAIGNE
MR



Daniel BACQUELAÏNE
MR



Denis DUCARME
MR



Marie-Christine MARGHEM
MR



Pierre-Yves JEOLETT
MR



Jacqueline GALANT
MR



Jean-Luc CRUCKE
MR



LE SOIR - 26/08/14